AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia. P. O. Box 3243 Telephone: +251 5517 700 Fax: +251 5511299
Email: situationroom@africanunion.org

DÉCLARATION FINALE DU COMITÉ AD HOC DE HAUT NIVEAU DE L'UA POUR LE SUD-SOUDAN (C5) PLUS AU NIVEAU DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT

SOMMET VIRTUEL

29 SEPTEMBRE 2026

DÉCLARATION

NOUS, chefs d'État et de gouvernement du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine (UA) pour le Soudan du Sud (C5), sous la direction de S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud et président du C5, avons tenu, le 29 septembre 2026, un sommet virtuel du C5 Plus au niveau des chefs d'État et de gouvernement, sur la situation au Soudan du Sud.

Nous réaffirmons l'engagement constant de l'UA à soutenir la paix et la stabilité politique en République du Soudan du Sud, faisons le point sur les efforts en cours pour mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (R-ARCSS), et proposons des mesures pratiques pour soutenir l'achèvement pacifique de la période de transition et la tenue d'élections générales crédibles, inclusives et transparentes prévues le 22 décembre 2026.

Le sommet du C5 Plus a réuni les participants de haut niveau suivants :

- **S.E. Cyril Ramaphosa**, Président de la République d'Afrique du Sud et président du C5 ;
- **S.E. Salva Kiir Mayardit**, Président de la République du Soudan du Sud ;
- **S.E. Ismail Omar Guelleh**, président de la République de Djibouti et président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ;
- **S.E. Abdelmadjid Tebboune**, Président de la République algérienne démocratique et populaire, représenté par M. Sifi Ghrieb, Premier ministre ;
- **S.E. Mahamat Idriss Déby Itno**, Président de la République du Tchad, représenté par le général Ahmat Kogri, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger ;
- **S.E. Bola Ahmed Tinubu**, Président de la République fédérale du Nigeria, représenté par l'Ambassadeur Sola Enikanolaiye, ministre d'État chargé des Affaires étrangères ;
- **S.E. Paul Kagame**, Président de la République du Rwanda, représenté par M. Olivier J.P. Nduhungirehe, ministre des Affaires étrangères ;
- **S.E. Yoweri Museveni**, Président de la République d'Ouganda, représenté par l'honorable Kiryowa Kiwanuka, ministre de la Défense ;

- **S.E. le Dr Hassan Sheikh Mohamud**, Président de la République fédérale de Somalie, représenté par l'honorable Abdisalam Abdi Ali, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ;

- **S.E. le Dr Abiy Ahmed**, Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, représenté par le Dr Gedion Timothewos, ministre des Affaires étrangères ;

- **S.E. le Dr William Ruto**, Président de la République du Kenya, représenté par l'honorable Abraham Kithure Kindiki, vice-président ;

- **S.E. Mahmoud Ali Youssouf**, Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), représenté par S.E. Selma Malika Haddadi, vice-présidente ;

- **S.E. le Dr Workneh Gebeyehu**, secrétaire exécutif de l'IGAD, représenté par l'ambassadeur Moussa Djama Ali, envoyé spécial de l'IGAD au Soudan du Sud ;

- **S.E. Jakaya Mrisho Kikwete,** ancien président de la République-Unie de Tanzanie et Haut Représentant de l'UA pour la Corne de l'Afrique et la mer Rouge ; et

- **S.E. Geoffrey Onyeama**, ancien ministre des Affaires étrangères de la République fédérale du Nigeria et Chef de la mission d'évaluation préélectorale (PAM) de l'UA au Soudan du Sud.

- **S.E. Parfait Onanga-Anyanga**, Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau des Nations unies auprès de l'Union africaine (BNUUA) ;

À l'issue de délibérations approfondies et de communications sur les mesures visant à renforcer et à améliorer davantage le soutien à la mise en œuvre effective du R-ARCSS, ainsi qu'à la tenue d'élections pacifiques, crédibles, inclusives et transparentes prévues le 22 décembre 2026 ;

NOUS DÉCLARONS PAR LA PRÉSENTE CE QUI SUIT :

1. **RAPPELONS** la Déclaration du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine (UA) pour le Soudan du Sud (C5), adoptée par le Sommet du Comité ad hoc de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) pour le Soudan du Sud (C5) Plus, sous la présidence de S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud et président du Comité, qui s'est tenu à Addis-Abeba le 15 février 2026 en marge de la trente-neuvième (39e) session ordinaire de la Conférence, et en la reconnaissant comme une voie crédible pour le soutien de la communauté internationale au peuple et au gouvernement du Soudan du Sud ;

2. **PRENONS NOTE** des progrès accomplis dans la mise en œuvre du R-ARCSS, en particulier de la réduction relative des conflits à grande échelle obtenue dans le cadre du cessez-le-feu permanent, tout en **EXPRIMANT NOTRE PRÉOCCUPATION** quant à la reprise des hostilités et aux violations du cessez-le-feu signalées, ainsi qu'à l'engagement des autorités sud-soudanaises à organiser des élections générales crédibles, transparentes et inclusives le 22 décembre 2026 ; **RÉAFFIRMONS** que le R-ARCSS reste le seul cadre viable et primordial pour la transition politique du pays, ainsi que pour la paix, le développement et la prospérité durables ;

3. **EXHORTONS VIVEMENT** les parties à se conformer pleinement aux dispositions du R-ARCSS et à faire preuve d'engagement en faveur de sa mise en œuvre intégrale. À cet égard, **APPELONS** toutes les parties à cesser immédiatement les hostilités, à respecter le cessez-le-feu permanent, à s'abstenir de toute mesure unilatérale susceptible de compromettre l'accord, à s'engager dans un processus constructif de dialogue national qui soit significatif, approfondi, inclusif et transparent, et à veiller à ce que toutes les parties prenantes concernées participent à ce dialogue sans conditions préalables, en vue d'instaurer un climat de confiance propice à la stabilité du pays ;

4. **FÉLICITONS** le Président de la Commission de l'Union africaine d'avoir nommé S.E. Jakaya Kikwete en qualité de Haut Représentant de l'UA pour la Corne de l'Afrique et la mer Rouge, avec une attention particulière portée au Soudan du Sud ; **SALUONS** les initiatives du Haut Représentant, notamment sa récente navette diplomatique au Soudan du Sud, ainsi que ses efforts de médiation soutenus et son engagement en faveur de la paix ; et **ENCOURAGEONS** l'Envoyé spécial à poursuivre ses initiatives afin de soutenir la mise en œuvre intégrale du R-ARCSS ;

5. **PRENONS ACTE** des préparatifs en cours au Soudan du Sud en vue de la tenue des élections générales en décembre 2026 et **SOULIGNONS** l'importance pour les parties prenantes de répondre aux exigences politiques, techniques, opérationnelles, financières, juridiques et sécuritaires nécessaires à un processus électoral pacifique, crédible, inclusif et transparent ; **NOUS FÉLICITONS** de l'engagement pris par la République fédérale du Nigeria d'apporter un soutien technique, notamment en matière de renforcement des capacités des agents électoraux dans les domaines de la gestion électorale, de l'éducation civique et des électeurs, de l'élaboration de modalités d'inscription des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés, du processus de règlement des litiges post-électoraux, ainsi que de la formation à la sécurité électorale et au déploiement le jour du scrutin ;

6. **PRENONS ACTE** du lancement, le 24 septembre 2026, du dialogue interpartis sur les questions liées aux élections, une étape majeure vers la résolution des questions électorales en suspens ; et **ENCOURAGEONS** les parties et les acteurs concernés à s'engager de manière

constructive en vue de parvenir à un accord sur la feuille de route électorale et sur les garanties relatives à la mise en œuvre des tâches de transition essentielles reportées après les élections ; **APPELLENT** à une participation politique plus large et inclusive à ce processus, y compris celle des femmes et des jeunes, et **APPELONS** à la poursuite du dialogue avec les partis d'opposition et les autres parties prenantes qui ne participent pas actuellement au dialogue, en vue de prendre en compte leurs préoccupations et de parvenir à un consensus politique plus large autour du processus électoral et de l'achèvement pacifique de la transition, et **DEMANDONS** au Haut Représentant l'UA de mettre en place une plateforme permettant aux groupes réfractaires de dialoguer avec le gouvernement du Soudan du Sud, en vue de prendre en compte leurs préoccupations ;

7. **FÉLICITONS** le Président de la Commission de l'Union africaine d'avoir déployé au Soudan du Sud la mission d'évaluation préélectorale (PAM) de l'UA, dirigée par S.E. Geoffrey Onyeama, ancien ministre des Affaires étrangères de la République fédérale du Nigeria ; et **DEMANDONS** au Président de la Commission de l'UA de prendre des mesures urgentes pour donner suite aux conclusions de la mission concernant les conditions préalables essentielles sur les plans politique, juridique, technique, opérationnel, financier et sécuritaire, nécessaires pour assurer un processus électoral pacifique, crédible, inclusif et transparent, conformément au R-ARCSS ;

8. **SALUONS** la coopération continue et le rôle important de l'UA, de l'IGAD, de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée (RJMEC), des Nations Unies et d'autres partenaires régionaux et internationaux en ce qui concerne le soutien au processus de paix au Soudan du Sud ;

9. **EXPRIMONS NOTRE PROFONDE PRÉOCCUPATION** quant à la détérioration de la situation humanitaire qui touche des millions de personnes, marquée par une insécurité alimentaire aiguë, des déplacements de population et un accès limité aux services essentiels, et aggravée par des inondations, des épidémies et les conséquences humanitaires du conflit au Soudan voisin ; **CONDAMONS FERMEMENT** les attaques contre les travailleurs humanitaires, le personnel médical et les installations médicales ; **EXHORTONS** les autorités du Soudan du Sud et toutes les parties à garantir un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave, ainsi qu'à assurer la protection des civils**.** À cet égard, **APPELONS** le gouvernement du Soudan du Sud à assurer un accès sans entrave à l'aide humanitaire, ainsi que la protection des travailleurs humanitaires et des civils, conformément au droit international humanitaire et au droit international relatifs aux droits de l'homme ; **APPEONS EN OUTRE** les partenaires internationaux, les organismes donateurs et les acteurs humanitaires à continuer de mobiliser des ressources pour répondre aux besoins pressants des populations touchées ;

10. **APPELONS** le gouvernement du Soudan du Sud à prendre en considération les recommandations de la mission d'évaluation préélectorale de l'UA au Soudan du Sud et à publier une feuille de route électorale réalisable, consensuelle et assortie d'un calendrier précis, qui définisse clairement le cadre juridique, la portée et le déroulement des élections ; **ENCOURAGEONS** les États membres de l'UA et les partenaires internationaux, qui sont en mesure de le faire, à fournir à la Commission de l'UA, d'ici octobre 2026, sur la base d'un consensus national, l'appui technique et financier nécessaire pour répondre aux besoins électoraux réels et à la feuille de route électorale convenue au niveau national ; et **RÉAFFIRMONS** notre engagement en faveur d'une coordination et d'une coopération renforcées entre l'UA, l'IGAD, le C5, la R-JMEC et les Nations Unies ;

11. **APPELLONS** le gouvernement du Soudan du Sud à mettre à disposition des ressources fiscales et budgétaires prévisibles, suffisantes et opportunes afin d'assurer la pleine mise en œuvre et le renforcement des capacités des principales institutions de transition, notamment la Commission nationale de révision constitutionnelle (CNRC), la Commission électorale nationale (CEN) et le Conseil des partis politiques (CPP), en vue d'une préparation rigoureuse à des élections crédibles et pacifiques ;

12. **TOUT EN RÉAFFIRMANT** notre engagement indéfectible en faveur de la souveraineté, de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la stabilité de la République du Soudan du Sud, **APPELONS** le gouvernement du Soudan du Sud à prendre des mesures urgentes pour consolider les progrès accomplis et jeter les bases de la réussite de l'organisation des élections, notamment en envisageant la libération de tous les détenus politiques, en particulier le D^{r} Riek Machar, dans un esprit de cohésion et de réconciliation nationales ;

13. **CONDAMNONS** l'embuscade meurtrière tendue à une patrouille de la Mission conjointe des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) dans l'État de Jonglei, qui a entraîné la mort de trois casques bleus éthiopiens des Nations Unies et blessé sept autres ; **APPELONS** les autorités à mener immédiatement une enquête sur cet incident tout en assurant la protection des civils, des casques bleus et du personnel humanitaire et médical ; **EXPRIMONS EN OUTRE** nos condoléances les plus sincères aux familles, au gouvernement et au peuple de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, ainsi qu'à la famille des Nations Unies, pour cette perte. À cet égard**, APPELONS** au respect total du cessez-le-feu permanent ;

14. **RECONNAISSONS** la nécessité impérieuse d'apporter un soutien coordonné aux autorités du Soudan du Sud afin de faciliter la mise en œuvre effective du R-ARCSS, **TOUT EN RÉAFFIRMANT** qu'il incombe en premier lieu au gouvernement du Soudan du Sud de financer et de mettre en œuvre ses engagements. **SALUONS** les propositions formulées par les États membres visant à fournir une assistance technique à l'appui du processus de paix

et des préparatifs des élections. **DEMANDONS** aux États membres, en particulier aux pays du C5 et aux partenaires internationaux, de fournir une assistance technique volontaire et fondée sur les besoins, notamment en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration, de réforme du secteur de la sécurité, de processus électoraux, ainsi que pour les besoins techniques, financiers et logistiques connexes, conformément aux besoins réels et à la feuille de route électorale convenue au niveau national.

15. **DEMANDONS EN OUTRE** à la Commission de l'Union africaine, en consultation avec l'IGAD et les Nations Unies, de mettre en place un sous-comité conjoint UA-IGAD-ONU (groupe de travail) sous les auspices du C5, travaillant en étroite collaboration avec le Haut Représentant de l'UA, chargé de soutenir les efforts de diplomatie préventive, de renforcer la coordination entre les parties prenantes, de suivre les progrès dans la mise en œuvre des mesures convenues et d'assurer un suivi politique et une orientation stratégique à l'appui de l'appropriation souveraine du processus de paix et de la tenue d'élections pacifiques, crédibles, inclusives et transparentes au Soudan du Sud ;

16. **RÉAFFIRMONS** l'engagement inébranlable du Comité C5 à soutenir et à accompagner le gouvernement du Soudan du Sud et le peuple sud-soudanais, dans cette phase cruciale de la transition, dans leurs aspirations à parvenir à une paix durable ouvrant la voie à la prospérité et au développement ; et **NOUS ENGAGEONS** à assurer la mise en œuvre intégrale de la présente Déclaration ; et **CHARGEONS** la Commission de l'UA d'assurer le suivi de sa mise en œuvre et

17. **RESTONS** saisis de la question.